

Du vingt-neuf Juin an mil huit cent soixante, à dix heures du matin
 ACTE DE DÉCÈS de François, veuve Ferand, épouse de
 André, Michel Coste, décédé

N° 21.

François Louis
 Ferand.

le jourd'hui à dix heures du soir profession
 de cultivateur âgé de trente ans, né à La Garde
 département de Var domicilié à La Garde
 fille de Joseph Ferand, cultivateur
 et de Apollonine Magnabaine
 Tournier, cultivateur domiciliés à La Garde.

Sur la déclaration à moi faite par Joseph, Elie Rangier
 âgé de trente-neuf ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,
 qui a dit être apuré du décès de défunte, et par Justin, François
 Mousson, âgé de trente ans, profession de maître menuisier
 domicilié à La Garde, qui a dit être apuré du décès de la défunte.

Et ont les déclarants, signé
 Constata, suivant la loi, par moi Joseph France, Maire de la
 Commune de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

Rangier Mousson

France

Du quatre Juillet an mil huit cent soixante, à trois heures du soir
 ACTE DE DÉCÈS de Claire Adrienne Costine, (Victoire Martin)
 le cultivateur, décédé

N° 22.

Claire, Adrienne,
 Victoire
 Martin.

le jourd'hui à sept heures du soir profession
 de cultivateur âgé de cinquante-neuf ans, née à La Garde
 département de Var domiciliée à La Garde
 fille de Antoine Jean Baptiste Martin, menuisier dans la
 maison, et de Adolphine, épouse Louis, Urbain
 Germain, son époux, domiciliés à La Garde.

Sur la déclaration à moi faite par Joseph, Elie Rangier
 âgé de trente-neuf ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,
 qui a dit être apuré du décès de la défunte, et par Justin, François
 Mousson, âgé de trente ans, profession de maître menuisier
 domicilié à La Garde, qui a dit être apuré du décès de la défunte.

Et ont les déclarants, signé
 Constata, suivant la loi, par moi Joseph France, Maire de la Commune
 de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

Rangier Mousson

France

Du six Juillet an mil huit cent soixante, à neuf heures du matin
 ACTE DE DÉCÈS de Philonine, Pauline, Germain, cultivateur

N° 23.

Philonine, Pauline
 Germain.

le jourd'hui à trois heures du matin profession
 d'aumône âgé de vingt-neuf ans, née à La Garde
 département de Var domiciliée à La Garde
 fille de François, Pierre Germain, agent de ville,
 et de Marie, Maria Rangier, son
 épouse, domiciliés à La Garde Rue de la Motte.

Sur la déclaration à moi faite par Joseph, Elie Rangier
 âgé de trente-neuf ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,
 qui a dit être apuré du décès de la défunte, et par Maur, César
 Germain, âgé de soixante-sept ans, profession de propriétaire
 domicilié à La Garde, qui a dit être apuré du décès de la défunte.

Et ont les déclarants, signé
 Constata, suivant la loi, par moi Joseph France, Maire de la Commune
 de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

Rangier Germain

France

Du neuf Juillet an mil huit cent soixante, à trois heures du soir
 ACTE DE DÉCÈS de Joseph Pierre VITTON cultivateur

N° 24.

Joseph Pierre
 Vitton

le jourd'hui à sept heures du matin profession
 de cultivateur âgé de quarante-sept ans, né à La Garde
 département de Var domicilié à La Garde
 fils de Jean VITTON, vigneron, et de Lucie, Marie, Anne Agard son
 épouse, tous deux domiciliés à La Garde.

Sur la déclaration à moi faite par Joseph, Elie Rangier
 âgé de trente-neuf ans, profession de cultivateur domicilié à La Garde,
 qui a dit être apuré du décès de la défunte, et par Maur, César
 Germain, âgé de soixante-sept ans, profession de propriétaire
 domicilié à La Garde, qui a dit être apuré du décès de la défunte.

Et ont les déclarants, signé
 Constata, suivant la loi, par moi Joseph France, Maire de la Commune
 de La Garde
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
 présent acte a été donnée aux déclarants.

Rangier

Germain